



Craponne le 1<sup>er</sup> juillet 2017

## Compte rendu de l'assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2017

Le président Michel CHAVENT déclare l'Assemblée Générale Ordinaire constituée, les membres présents ou représentés totalisent 87 voix, soit 37.8% des membres, le quorum est atteint.

Le président Michel Chavent remercie les membres du club de leur présence et déclare ouverte l'Assemblée Générale.

- Le président Michel Chavent présente le rapport d'activité du club.

Le Président rappelle que cette année nous avons eu la tristesse de perdre, Maurice Ernotte, Marie-Thérèse Longo et Marie-France Maiolini.

Les points essentiels du rapport d'activité sont :

1. La baisse des effectifs de 13%
2. Les bons résultats du club dans les compétitions, en particulier le titre de Champion de France Honneur pour la paire Christine David et Guy Le Rat, félicitations !
3. Le Comité du Lyonnais rencontre des difficultés financières et a dû entériner le choix de quitter Le Verger. Le Club des Brotteaux a dû fermer.
4. Organisations des tournois  
Peu de changement pour l'année prochaine, cependant le manque d'affluence aux tournois du jeudi devra entraîner certaines modifications.  
Les grands tournois du club ont connu un bon succès même si le tournoi des Blanchisseurs a subi la concurrence d'autres compétitions organisées par la FFB.  
Après délibération, l'assemblée a rejeté à l'unanimité la participation du Club au Challenge de l'Ouest.
5. Sortie annuelle, l'équipe responsable des « festivités » vérifiera si un nouveau lieu peu se prêter à notre sortie annuelle.

## 6. Formations

Cette année le Club a obtenu le label de l'Université du Bridge pour l'initiation au bridge assurée par Jean Lacaze.

L'ensemble des formations proposées par le club sera prochainement communiquée aux membres

## 7. Le président Michel Chavent rappelle le soutien important de la Mairie au Club par la mise à disposition de la salle Rebuffat, ce qui entraîne en réciprocité la réponse positive des membres du Club aux sollicitations de la Mairie pour l'organisation des manifestations municipales.

## 8. Les horaires d'utilisation de la salle Rebuffat sont précisés :

Lundi, mercredi et vendredi de 14h15 à 18h30

Mardi de 14h15 à 20h15

Jeudi de 14h15 à 18h

Lundi festif de 14h15 à 24h

Enfin le Président Michel Chavent remercie les membres particulièrement actifs dans le bon déroulement de nos activités.

Le rapport du Président est joint en Annexe.

- Présentation des comptes par La Trésorière Nathalie Bruneau et Michel Chavent qui a assuré l'intérim suite au décès de Maurice Ernotte.  
Rien de très particulier sur l'exercice 2016/2017 qui dégage un excédent de 550 €.

La fiche comptable 2016/2017 est jointe en annexe.

- Rapport du vérificateur des comptes  
Monsieur Michel Simon, vérificateur des comptes présente son rapport dans lequel il pointe quelques aménagements de procédure afin d'améliorer la régularité de l'ordonnancement des dépenses.

Le rapport du vérificateur des comptes est joint en annexe.

- Suite à la présentation des divers rapports, quitus est donné à l'unanimité au Président et à la Trésorière pour la gestion du club.
- Présentation du budget prévisionnel.  
Un budget prévisionnel à l'équilibre de 49 990.00 € est présenté. Ce budget a été établi sur les bases des réalisations de 2016/2017 et ne présente pas de particularité.

Le Président Michel Chavent précise que si une dépense exceptionnelle survenait sur le prochain exercice celle-ci serait financée à partir des réserves.

Au cours de la présentation du Budget Prévisionnel, le Président Michel Chavent précise que les augmentations du coût de la licence seraient répercutés la saison prochaine, ce qui n'avait pas été fait la saison précédente.

Les montants des cotisations seront les suivants :

Adhésion avec licence :	55.00 €
Adhésion avec licence couple :	100.00 €
Adhésion sans licence :	30.00 €
Adhésion sans licence couple :	50.00 €

Le Président précise en outre que les remboursements des frais de complétion seront effectués la saison prochaine sur la base réelle des coûts d'inscription.

Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée et est accepté à l'unanimité moins une voix.

Le Budget prévisionnel est joint en annexe

- Afin de renforcer le Conseil d'Administration, d'améliorer la parité au sein du Conseil et de palier la démission de Pierre Chaussard, trois nouveaux postes de conseillers sont à pourvoir :  
Les candidats Elisabeth Derksen, Hélène Landron et Bernard Ponthet ont été élus à l'unanimité.

Les rôles des membres du Conseil d'Administration précisés en annexe seront validés lors du prochain Conseil d'Administration de septembre 2017.

Le président Michel Chavent précise que l'agenda annuel du club ne sera plus disponible dans sa version papier, en revanche l'agenda 2017/2018 est d'ores et déjà disponible sur le site du Club [www.craponnebridgeclub.fr](http://www.craponnebridgeclub.fr).

Le Flash info continuera à être diffusé par mail pour vous communiquer l'agenda mensuel.

L'assemblée générale est close et suivie d'un pot qui réunit les présents.

Pour le Craponne Bridge Club

Patrick Bual

Secrétaire Général.